MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT DE NICE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE NICE, session 2024

La rectrice de l'académie de Nice

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

<u>Article 1er</u>: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE NICE, au titre de l'année 2024 :

Madame THOMAS Béatrice, ingénieure de recherche, présidente, rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-en-Provence.

Monsieur BONNET Pascal, ingénieur de recherche, vice-président, rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-en-Provence.

Monsieur ANTONINI Grégory, ingénieur de recherche, expert, rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-en-Provence.

Madame BOUCHE Isabelle, ingénieure d'étude, rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-en-Provence.

Monsieur CIURLEO Patrick, ingénieur d'étude, rectorat de l'académie de Nice, Nice.

<u>Article 2</u> : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le viceprésident désigné.

Fait à Nice, le